



Protocole infirmerie d'établissement scolaire
Collège Les Sablons Buzançais
Rentrée crise sanitaire corona 2020

Le présent protocole repose sur la doctrine élaborée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et vise à présenter les préconisations utiles à la mise en œuvre de la réouverture des infirmeries des établissements scolaires après la période de confinement. Il est destiné aux personnels de direction ainsi qu'au personnel infirmier de l'éducation nationale afin qu'ils puissent dans une réflexion commune mettre en place un protocole le plus adapté à la configuration des locaux et aux contraintes de l'établissement.

Il repose sur les cinq principes généraux de la doctrine nationale :

Le maintien de la distanciation physique

L'application des gestes barrière

La limitation du brassage des élèves

L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

La communication, l'information et la formation

L'application de ces consignes est d'autant plus importante que le personnel infirmier est exposé aux risques de contamination du fait de ses missions spécifiques : accueil d'élèves et de personnel symptomatiques et de la prise en charge de cas suspects.

L'infirmerie reste un lieu privilégié d'accueil et de confidentialité où le personnel infirmier met en œuvre ses missions d'accueil, d'écoute pour quelque motif que ce soit, de suivi, de consultation, de promotion de la santé et de protection de l'enfance, dans le cadre de la circulaire des missions du personnel infirmier du 10/11/2015. Les relations et échanges avec les familles seront indispensables afin de rassurer sur une prise en charge des élèves en sécurité.

Il sera conseillé d'apporter une attention particulière aux élèves à besoins particuliers qui pourraient nécessiter un accueil et une prise en charge spécifiques.

Dans le cadre de ses missions, le personnel infirmier, conseiller technique en santé du chef d'établissement, proposera la mise en place d'un avenant spécifique Covid 19 au protocole d'urgence annuel de l'établissement afin d'y insérer les consignes spécifiques concernant la prise en charge d'un cas suspect et d'un cas avéré (protocoles à suivre, localisation de la salle dédiée), ainsi que les listes réactualisées (en fonction des absences possibles), des élèves relevant d'un PAI, des personnels à contacter en cas d'absence du personnel infirmier et des personnels formés aux gestes de premiers secours.

Des moments privilégiés dans les classes seront consacrés à la promotion collective des consignes de sécurité et de protection à l'aide d'outils pédagogiques spécifiques et reconnus par le ministère de l'éducation nationale (livret COVID 19) ; ce qui se rajoutera aux consignes et conseils donnés individuellement lors de chaque arrivée dans les locaux de l'infirmierie.

Sommaire

Fiche thématique - Rappel des consignes

Fiche thématique - Aménagement des locaux et protection

Fiche thématique - Accueil des élèves, personnels - Prise en charge

Fiche thématique - Nettoyage et désinfection des locaux

Fiche thématique - Gestion et entretien des consommables

Fiche thématique - Rappel des consignes

Les gestes barrière

Ces gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et d'autant plus dans les locaux de l'infirmierie, par le personnel infirmier et tout public accueilli dans ce lieu. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

La distanciation physique

Ce principe est de rigueur dans les locaux infirmiers, mais ne peut pas toujours être appliqué au regard des actes infirmiers qui vont exiger un équipement spécifique.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel pour toute personne accueillie à l'infirmierie.

Le lavage doit être réalisé :

A l'arrivée dans les locaux infirmiers

Avant et après l'utilisation des sanitaires spécifiques

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué

Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés

Au départ de l'infirmierie

Le port du masque

Pour les collégiens, le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation physique risque de ne pas être respecté et en particulier lors de leur venue à l'infirmierie.

Des masques « grand public » de catégorie 1 seront disponibles dans les établissements scolaires pour les élèves qui n'en seraient pas équipés et en particulier dans les infirmieries

par mesure de protection face à toute suspicion de cas Covid avant la prise en charge selon le protocole élaboré par le médecin de promotion de la santé en faveur des élèves.
Concernant le personnel infirmier, il sera mis à sa disposition des masques chirurgicaux ainsi que des blouses, lunettes de protection ou écran facial, et gants afin de répondre en sécurité à la prise en charge de cas suspects Covid.

Fiche thématique - Aménagement des locaux et protection

Certaines modifications peuvent être nécessaires à une réouverture en toute sécurité de ces locaux spécifiques et particulièrement soumis à la contamination.

Circulation et aménagements

Il conviendra de définir un sens de circulation, en fonction de la configuration des locaux :

Privilégier le sens unique de circulation (sous la surveillance du service Vie scolaire)

Limitier au maximum les croisements

Appliquer une gestion des personnes accueillies dans la salle d'attente (un seul élève à la fois)

Mise en place d'une liaison téléphonique avec le bureau de la vie scolaire afin de réduire au maximum le flux en attente, idéalement l'accueil sera d'une seule personne à la fois

Une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages...)

Conserver la fermeture des portes afin d'assurer la confidentialité du lieu

Salle d'attente :

Limitation du nombre de sièges (2)

Nettoyage et désinfection de la chaise utilisée par l'élève avant l'arrivée d'un nouvel élève

Mise en place d'affiches murales comme moyen de communication sur les gestes barrière, le lavage des mains, l'utilisation des masques et la distanciation physique

Bureau :

Limité à une chaise l'accueil en face à face devant le bureau et reculer à 1 mètre avec un marquage au sol

Mise en place de nettoyage et désinfection du matériel de bureau (téléphone inclus) et informatique au début et à la fin de chaque prise de poste

Salle de soins :

Mise en place de toutes les mesures de protection à disposition, la distanciation physique étant très souvent impossible : blouses, masques, lunettes ou visières, gants et thermomètre

Nettoyage et désinfection après chaque passage d'élève ou d'adulte et gestion des déchets

Il conviendra de définir une pièce dédiée à l'accueil d'un cas suspect : salle de repos

Celle-ci devra être dans un lieu isolé dans les locaux infirmiers, possédant une ouverture sur l'extérieur afin d'être aérée facilement, ne contenir que le mobilier indispensable permettant de faciliter le nettoyage et la désinfection

Elle sera équipée au minimum de masques, d'une poubelle fermant hermétiquement et si possible d'un point d'eau

Son sens de circulation sera séparé de celui de l'infirmierie dans la mesure du possible

Une signalétique sur la porte informera de son utilisation

Son nettoyage et sa désinfection seront approfondis après chaque utilisation et après un temps de latence de quelques heures

Fiche thématique - Accueil des élèves et des personnels - Prise en charge

L'arrivée et l'accueil se fera selon le protocole de circulation établi dans l'établissement avec la collaboration du service Vie scolaire

Il sera demandé à chaque personne reçue de respecter les consignes de gestes barrière, de lavage des mains et de distanciation physique dans un premier temps

Prise en charge d'un cas suspect Covid 19 :

Si cet accueil relève d'un cas suspect de Covid, la protection maximale sera de rigueur avec le port supplémentaire de blouse et de visière dès repérage des symptômes dans la salle d'attente et le port d'un masque chirurgical ou FFP1 pour le patient

Prise de température si possible avec un thermomètre à distance (supérieure ou égale à 37°8), la pose du diagnostic infirmier après une évaluation des signes cliniques et les renseignements récoltés, confirment un cas suspect

Mise en place du protocole de prise en charge d'un cas suspect élaboré par le médecin de promotion de santé en faveur des élèves

Isoler et surveiller dans une pièce dédiée en attente de l'orientation vers, soit la famille, soit vers un service hospitalier après consultation téléphonique du 15

Dans l'attente de cette prise en charge, il conviendra de respecter les consignes de protection en attendant son départ

Retour de l'élève à son domicile :

L'élève en attente de retour à son domicile sera isolé et protégé jusqu'à l'arrivée de sa famille dans la pièce dédiée

Son départ se fera selon les consignes de circulation déjà établies pour la sortie de la pièce dédiée

Il revient à appliquer le protocole de mise en place d'accueil et de sortie des familles selon les consignes de l'établissement principalement de circulation et de sécurité sanitaire

Après le départ de l'élève, le personnel infirmier devra procéder à l'enlèvement complet de ses protections individuelles et à leurs évacuations dans des sacs fermés hermétiquement après avoir évacué tous les déchets et le linge éventuel

Le chef d'établissement et le bureau de la vie scolaire seront informés de ce départ et un document de retour au domicile sera signé par la famille

Le médecin du service de promotion de la santé en faveur des élèves sera informé

Il conviendra de s'assurer d'une consultation médicale de l'enfant et d'en établir le suivi en application des consignes de la procédure de prise en charge d'un cas suspect et d'un cas avéré

Retour d'un personnel : la procédure identique

Avant l'accueil de la personne suivante :

Aération des locaux avant un nettoyage et une désinfection de toutes les surfaces et de tout le matériel utilisé.

Nettoyage et désinfection approfondis de la salle dédiée Covid après un temps de latence de quelques heures.

Le personnel infirmier devra appliquer les consignes de gestes barrière et de lavage des mains avant de s'équiper de nouveau pour l'arrivée de la personne suivante.

Fiche thématique - Nettoyage et désinfection des locaux

Le nettoyage de l'infirmierie sera un nettoyage approfondi en 2 étapes selon les consignes en vigueur

Une attention particulière sera apportée à ces locaux et principalement à la salle d'isolement

La fréquence :

Le nettoyage et la désinfection seront réalisés plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées, les sanitaires, points de contact et tout le matériel utilisé

Ne pas oublier :

Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.

Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique et les déchets de soins dans un sac poubelle fermé hermétiquement

Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.

Evacuation et nettoyage du linge de la salle d'isolement ou de repos :

En gardant son équipement de protection, retirer, sans le secouer tout le linge qui a été en contact avec le cas suspect, le déposer dans un sac hermétique et préciser qu'il devra être lavé à part, à 60° minimum pendant au moins 30 minutes puis passer en sèche-linge avant le

Fiche thématique - Gestion des consommables

Une attention particulière sera apportée à la gestion des consommables afin de ne pas risquer la rupture de stocks.

En dehors, des consommables habituellement utilisés dans les infirmieries, voici une liste de produits supplémentaires pour assurer la protection des personnels de santé :

Désinfectant de surface en flacon pompe

Lingettes désinfectantes

Savon liquide

Essuies mains jetables

Solution hydro alcoolique en flacon pompe

Gants à usage unique

Blouses

Masques chirurgicaux pour le personnel et « grand public » de catégorie 1 pour les élèves

Lunettes ou visière de protection

Thermomètre

Mouchoirs jetables

Gobelets à usage unique